

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 04693

Numéro SIREN : 478 356 116

Nom ou dénomination : UNDIZ

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2018 sous le numéro de dépôt 19971

certifié conforme à l'original.
Clichy, le 14 mai 2018


COMPTES ANNUELS

Société : UNDIZ SAS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 6 RUE CASTERES 92110 Clichy

Date de clôture : 31/12/2017

Bilan actif.....	4
Bilan passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite).....	7
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	8
Immobilisations.....	18
Amortissements.....	19
Provisions.....	20
Créances et dettes.....	21
Liste des filiales et participations.....	22
.....	

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	1 033 059	724 627	308 432	430 040
Fonds commercial	37 779 278	277 572	37 501 706	36 285 199
Autres immobilisations incorporelles	49 560		49 560	
Avances sur immobilisations incorporelles	209 360		209 360	756 436
TOTAL immobilisations incorporelles	39 071 258	1 002 199	38 069 059	37 471 675
Terrains				
Constructions	9 913 905	2 940 495	6 973 410	6 178 080
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	30 953 525	17 353 109	13 600 416	12 722 434
Immobilisations en cours	741 900		741 900	340 482
Avances et acomptes				231 324
TOTAL immobilisations corporelles	41 609 330	20 293 604	21 315 726	19 472 320
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	10		10	1 441 331
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 275 665		3 275 665	3 282 940
TOTAL immobilisations financières	3 275 675		3 275 675	4 724 271
Total Actif Immobilisé (II)	83 956 263	21 295 803	62 660 460	61 668 268
Matières premières, approvisionnements	913		913	2 256
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	37 128 910	5 393 034	31 735 876	33 970 593
TOTAL Stock	37 129 823	5 393 034	31 736 789	33 972 849
Avances et acomptes versés sur commandes	375 926		375 926	224 735
Clients et comptes rattachés	4 322 778	33 282	4 289 496	3 339 932
Autres créances	8 168 426	2 818	8 165 609	7 052 252
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	12 491 204	36 100	12 455 104	10 392 184
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	2 347 118		2 347 118	1 410 358
TOTAL Disponibilités	2 347 118		2 347 118	1 410 358
Charges constatées d'avance	5 155 500		5 155 500	5 370 246
TOTAL Actif circulant (III)	57 499 572	5 429 134	52 070 438	51 370 373
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)	1 382		1 382	
Total Général (I à VI)	141 457 217	26 724 937	114 732 280	113 038 642

Bilan passif

BILAN-PASSIF	2017	2016
Capital social ou individuel (dont versé : 476 080)	476 080	476 080
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0	8 293 408
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	48 453	48 453
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	48 453	48 453
Report à nouveau	1 572 752	5 156 688
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 388 450	5 965 701
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 634 300	1 706 431
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 343 136	21 646 763
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	401 076	419 096
Provisions pour charges	79 780	70 147
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	480 856	489 244
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 534	16 280
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	35 605 693	40 653 153
TOTAL Dettes financières	35 624 227	40 669 433
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 434	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 014 313	36 155 204
Dettes fiscales et sociales	9 756 239	9 924 327
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	700 628	852 976
Autres dettes	14 805 447	3 299 231
TOTAL Dettes d'exploitation	77 284 061	50 231 738
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	112 908 288	90 901 173
Ecart de conversion passif		1 461
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	114 732 280	113 038 642

Compte de résultat

Compte de résultat	2017			2016
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	178 463 939	12 978 007	191 441 946	178 559 501
Production vendue biens				
Production vendue services	1 763 970	2 267 233	4 031 203	2 375 986
Chiffres d'affaires nets	180 227 909	15 245 239	195 473 149	180 935 488
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5 587 675	4 449 183
Autres produits			112 118	111 268
Total des produits d'exploitation (I)			201 172 942	185 495 941
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			77 428 354	76 714 700
Variation de stock (marchandises)			2 398 688	-3 144 361
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			850 468	816 119
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 763	4 354
Autres achats et charges externes			66 649 719	51 392 745
Impôts, taxes et versements assimilés			2 912 376	2 768 654
Salaires et traitements			21 530 422	19 614 910
Charges sociales			8 374 890	7 775 990
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	4 544 591	4 175 174
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	5 398 622	5 585 192
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	10 622	71 300
Autres charges			12 447 668	10 866 209
Total des charges d'exploitation (II)			202 548 183	176 640 992
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-1 375 241	8 854 948
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			225 802	53 920
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			922	357
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				9 246
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			226 724	63 525
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 069	978
Intérêts et charges assimilées			886 188	974 152
Différences négatives de change				7 784
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			888 257	982 915
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-661 533	-919 389
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 036 774	7 935 559

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	78 403	1 145 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 453 769	135 476
Reprises sur provisions et transferts de charges	553 640	907 082
Total des produits exceptionnels (VII)	2 085 812	2 187 559
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	258 129	154 229
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 639 026	2 013 370
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	220 002	373 153
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 117 156	2 540 753
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-1 031 343	-353 194
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	125 560	584 340
Impôts sur les bénéfices	-805 227	1 032 323
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	203 485 478	187 747 025
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	205 873 928	181 781 324
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-2 388 450	5 965 701

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
Société : UNDIZ SAS

**ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS
AU 31 DECEMBRE 2017**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC n°2015-06 et 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologués par arrêtés ministériels du 8 septembre 2014, 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016 relatifs au Plan Comptable Général.

La société applique depuis le 01 janvier 2017 les dispositions relatives aux instruments financiers à termes et aux options de couvertures en conformité avec le règlement ANC n° 2015-05. Ce changement de méthode est sans effets significatifs pour la société.

Les informations ci-après constituent l'Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont le total est de 114.732 milliers d'euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2.388 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

I FAITS CARACTERISTIQUES

Au cours de l'exercice 2017, UNDIZ SAS a cédé l'intégralité de ses participations détenues dans les sociétés 1.2.3. SAS et Etam Lingerie SA afin notamment de « déboucler » les participations croisées détenues par ces sociétés, de la manière suivante :

- UNDIZ SAS a cédé 100% de ses 1 650 actions détenues dans 1.2.3. SAS en faveur de la société Etam Développement SCA pour une valeur de 114 746 €, l'opération a dégagée une moins value comptable de 373 575 €.
- UNDIZ SAS a cédé 100% de ses 6 079 actions détenues dans Etam Lingerie SA en faveur de la société Etam Développement SCA pour une valeur de 649 023 €, l'opération a dégagée une moins value comptable de 303 977 €.

la Société a distribué à titre exceptionnel des dividendes en numéraire d'un montant total de 12 500 000 € à ses actionnaires en date du 29 décembre 2017.

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Tous les tableaux de cette annexe sont exprimés en Euro sauf indication contraire.

Les principales règles d'évaluation sont les suivantes :

II-1 Notes concernant le bilan**II-1-1 Immobilisations : Options comptables**

a) Coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles (droits de mutations, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition) : la société UNDIZ a opté pour leur comptabilisation en charges.

b) Les coûts d'emprunts sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

c) Décomposition des actifs : les constructions et agencements des constructions font l'objet d'une décomposition.

Décomposition des constructions propres et sur sol d'autrui :

- Structures et ouvrages assimilés
- Couverture, étanchéité
- Ascenseurs, escalators
- Electricité comptage

Décomposition des agencements des constructions propres et sur sol d'autrui :

- Climatisation, chauffage
- Réseau incendie et sécurité
- Equipement des réserves

d) Amortissements dérogatoires : depuis le 1^{er} janvier 2005, les biens amortissables sont amortis selon leur durée d'utilisation. Un amortissement dérogatoire vient compléter l'amortissement comptable afin de prendre en compte, d'un point de vue fiscal, la durée d'usage.

II-1-2 Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce et les droits au bail qui figurent à l'actif à leur coût d'acquisition ne sont pas amortis. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée par la direction du Développement de la société selon des méthodes couramment utilisées par la profession et faisant référence aux valeurs locatives au m² pondérées, publiées régulièrement par différentes revues spécialisées. Compte tenu des possibles fluctuations du marché, ces évaluations sont effectuées annuellement. Des expertises externes sont effectuées par sondage pour s'assurer de la fiabilité des méthodes utilisées. Des critères de rentabilité tels que les cash-flows peuvent être également pris en compte pour l'évaluation de la valeur d'inventaire.

Les logiciels informatiques sont amortis en linéaire sur une durée allant de 3 à 7 ans.

II-1-3 Immobilisations corporelles

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée de vie prévue, en mode linéaire.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Constructions (Magasins)		Agencements des constructions (Autres)	
Structures et ouvrages assimilés	33 ans	Climatisation, chauffage	10 à 15 ans
Couverture, étanchéité	20 ans	Réseau incendie, sécurité	10 à 15 ans
Ascenseurs, escalators	15 ans	Equipe ment des réserves	10 à 15 ans
Electricité comptage	15 ans		
Constructions (Autres)		Agencements divers et aménagements	
Structures et ouvrages assimilés	25 à 50 ans	Installations techniques - Mat et out.	5 à 10 ans
Couverture, étanchéité	20 ans	Matériel de protection et sécurité	10 ans
Ascenseurs, escalators	15 ans	Matériel de bureau	3 à 5 ans
Electricité comptage	20 ans	Matériel informatique	3 à 7 ans
Agencements des constructions (Magasins)		Mobilier de bureau	6 à 10 ans
Climatisation, chauffage	10 ans		
Réseau incendie, sécurité	10 ans		
Equipe ment des réserves	10 ans		

Un amortissement ou une dépréciation exceptionnel(le), de tout ou partie des immobilisations d'un magasin, est constaté(e) en cas de perte de valeur ou de modification de durée d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

Afin de déterminer la valeur d'utilité d'un actif, la société s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs avant impôt générés par l'actif sur une période de sept ans (la durée d'amortissement des agencements est de 6,2/3ans). Les flux de trésorerie au-delà de la cinquième année sont calculés en appliquant un taux de croissance stable ou décroissant aux flux de la cinquième année. Les flux de trésorerie estimés sont actualisés en prenant des taux du marché long terme avant impôt qui reflètent les estimations de la société de la valeur temps, de l'argent et les risques spécifiques des actifs. La valeur recouvrable est estimée par magasin.

II-1-4 Immobilisations financières

Les titres sont évalués à leur valeur historique hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de la situation de l'actif net et des perspectives d'évolution économique de la filiale. Pour les filiales consolidées, la valeur d'inventaire est généralement fondée sur la quote-part d'actif net retraité conformément aux principes comptables du groupe.

Les dépôts de garantie versés aux propriétaires au titre de loyer d'avance figurent à l'actif en autres immobilisations financières. Si leur recouvrement s'avère douteux, une provision pour dépréciation est constatée.

II-1-5 Stocks

Les stocks de matières sont évalués au prix d'achat majoré des frais accessoires et diminués de l'escompte fournisseurs.

Le coût des stocks de produits fabriqués est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il inclut tous les coûts directs y compris les coûts logistiques jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins et les escomptes reçus des fournisseurs.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute.

II-1-6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

La méthode utilisée pour la dépréciation des créances est la suivante :

- dépréciation à 100% pour toute créance identifiée comme douteuse pour la partie non couverte par la garantie bancaire,
- dépréciation à 100% des créances diverses avec une antériorité supérieure à 1 an,
- dépréciation à 50% des créances franchisés considérées à risque par les départements financiers et exports.

II-1-7 Charges à payer, produits à recevoir

II-1-7-1 Charges à payer

Les charges à payer sont constituées comme suit :

Rubriques	Montants en €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 480 897 €
Dettes fiscales et sociales	3 832 221 €
Autres dettes	4 417 464 €
Intérêts courus	18 534 €
Total	36 749 116 €

II-1-7-2 Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont constitués comme suit :

Rubriques	Montants en €
Créances client et comptes rattachés	14 981 €
Créances fiscales et sociales	1 301 960 €
Autres créances	854 717 €
Total	2 171 658 €

II-1-7 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont constituées par :

- des provisions pour hausse des prix
- des amortissements dérogatoires

D'un point de vue fiscal, la société a décidé d'appliquer un amortissement sur la durée d'usage. Lorsque la durée d'usage est inférieure à la durée d'utilité, un amortissement dérogatoire vient compléter l'amortissement comptable. Dans le cas contraire, la déductibilité fiscale de l'amortissement comptable sera égale à l'annuité calculée sur la durée d'usage.

II-1-8 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. En fin d'exercice, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan en écart de conversion. La perte de change latente est provisionnée.

II-1-9 Trésorerie

Dans le cadre de la restructuration juridique réalisée au cours de l'année 2005, il a également été constitué une société centralisatrice de la trésorerie française et des financements du Groupe, Etam Finances SNC. UNDIZ est associée et donc adhérente à la convention de trésorerie signée en conséquence. Cette centrale de trésorerie est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2005, date à laquelle elle porte désormais tous les financements logés précédemment chez Etam SAS.

II-1-10 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont évaluées au prix d'achat ou au prix du marché du dernier mois, si ce dernier est inférieur. Pour les titres non cotés, si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constatée.

II-1-11 Charges constatées d'avance

Les « droits d'entrée » versés lors des ouvertures de magasins et présentant un caractère de supplément de loyer, sont « amortis » en linéaire sur la durée des baux.

Les charges constatées d'avance comprennent essentiellement :

Loyers :	4 008 106 €
Droits d'entrée :	915 575 €
Autres :	231 819 €

II-1-12 Provisions pour risques et charges

Toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie équivalente fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision, conformément au règlement n° 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs.

II-1-13 Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2016	Affectation des résultats	Mouvements sur prov. réglementées	Réduction capital	Augmentation capital	31/12/2017
Capital	476 080					476 080
Prime d'émission / d'apports	8 293 408	- 8 293 408				
Réserve légale	48 453					48 453
Autres réserves						
Report à nouveau	5 156 688	- 3 583 936				1 572 752
Acompte sur dividendes						
Dividendes		17 843 045				
Résultat de l'exercice	5 965 701	-5 965 701				-2 388 450
Amortissements dérogatoires	200 363		8 205			208 568
Pro. pour hausse des prix	1 506 068		-80 337			1 425 731
TOTAL	21 646 763	-	-72 132			1 343 134

Le capital social est composé de 47 608 actions d'une valeur nominale de 10 €.

II-2 Notes concernant le compte de résultat**II-2-1 Chiffre d'affaires**

Les ventes de marchandises sont principalement constituées de ventes d'articles de prêt-à porter :

- a) directement à nos clientes par l'intermédiaire :
- de nos magasins « maison »
 - des magasins affiliés

b) aux autres sociétés du groupe

Le chiffre d'affaires de ventes d'articles est constaté lors de la sortie des stocks de la Société.

Les prestations de services sont principalement constituées de :

- a) refacturations de prestations de services rendues à nos partenaires franchisés et affiliés
b) refacturation de prestations de services rendues aux autres sociétés du groupe.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange des biens et services rendus, hors taxes, nette des rabais et remises. Les ristournes accordées, dans le cadre :

- a) des soldes,
b) des promotions
c) et autres,

Sont également comptabilisées en déduction du chiffre d'affaires simultanément à la reconnaissance des ventes. Les prestations de services sont comptabilisées lorsque le service est rendu.

	2017	2016
Ventes de marchandises	191 441 946	178 559 501
France	178 463 939	169 464 496
Export	12 978 007	9 095 005
Production de services	4 031 203	2 375 986
France	1 763 970	1 317 285
Export	2 267 233	1 058 700
Total Chiffres d'affaires net	195 473 149	180 935 488

II-2-2 Résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant se rattachant aux activités ordinaires de la société sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de :

Détail	Montants
Amortissements dérogatoires	8 205 €
Autres produits et charges	77 385 €
Dotations aux provisions sur actifs incorporels et corporels	63 300 €
Indemnités d'évictions	-14 000 €
Litiges commerciaux	468 €
Litiges pers.et org sociaux	-23 453 €
Produits de cessions des actifs	-690 000 €
Produits de cessions des actifs financiers	-763 769 €
Provisions pour hausse de prix	-80 337 €
Reprises de provisions sur actifs incorporels et corporels	-314 507 €
Subventions accordées	149 026 €
Valeurs nettes comptables des sorties d'actifs	1 177 704 €
Valeurs nettes comptables des sorties d'actifs financiers	1 441 321 €
Total général	1 031 343 €

II-2-3 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	- 2 036 774	0
Résultat exceptionnel (hors participation)	- 1 031 343	0
Résultat comptable	- 3 068 177	0
Crédit d'impôt compétitivité		- 1 135 331
Retenue à la source		0
Impôts sur exercice antérieur		330 104
	Impôt net	- 805 227

II-2-5 Crédit Impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le C.I.C.E. est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés, et a participé aux financements des investissements d'exploitation.

II-2-6 Médailles du travail

Elles sont provisionnées dans les comptes sociaux.

Méthode d'évaluation : L'engagement a été calculé par la méthode des Unités de Crédit Projetées.

Hypothèses d'évaluations :

- Date de l'évaluation actuarielle des engagements : 31 décembre 2017
- Taux d'actualisation : 1,50 %
- Table de mortalité homme/femme : TH00-02/TF00-02

Hypothèses catégorielles :

- Age de départ à la retraite : Taux plein
- Modalités de départ : Départ volontaire
- Taux de charges sociales Siège : 46 %
- Taux de charges sociales Magasin : 38 %
- Evolution annuelle des salaires : 3,00 %
- Durée résiduelle d'activité : 18
- Age d'entrée dans la vie active : 21 ans

II-3 Autres informations**II-3-1 Exemption de consolidation**

Néant.

II-3-3 Identité de la société mère consolidante

La société mère consolidante est :
 ETAM DEVELOPPEMENT
 Société en Commandite par Actions
 78 rue de Rivoli 75004 Paris
 N° SIRET 30838203500043
 Au capital social de : 10 961 739 €

II-3-4 Intégration fiscale

UNDIZ a opté pour le régime d'intégration fiscale prévu à l'article 223A du Code Général des impôts au 1^{er} janvier 2004. ETAM DEVELOPPEMENT est la société tête de groupe.

Les économies d'impôt liées aux déficits réalisés par les sociétés du groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme gain immédiat de l'exercice. Au titre des exercices où les filiales redeviennent bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

II-3-5 Effectifs moyens à la clôture de l'exercice

	2017	2016
Employé	514	474
Agent de maîtrise	124	113
Cadre	93	68
TOTAL	731	655

II-3-6 Situation fiscale différée et latente

	Montant
ACCROISSEMENTS	
PROVISIONS REGLEMENTEES	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	1 425 731
- provisions pour fluctuation des cours	208 568
AUTRES	
- Ecart de conversion actif	
- Divers provisions pour risques	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	1 634 199
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
- contribution sociale de solidarité	690 527
AUTRES :	
- Divers provisions pour risques	606 848
- Ecart de conversion passif	
- Provision pour perte de change latente	
- Intérêts excédentaires	
- Amortissements économiques excédentaires	373 773
TOTAL DES ALLEGEMENTS	1 671 148

II-3-7 Incidence des situations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice 2017	- 2 388 450
Impôts sur les bénéfices	-805 227
Résultat avant impôt	- 3 193 677
Variation des provisions réglementées :	
- Provisions pour hausse des prix (1)	80 337
- Provisions pour fluctuations des cours	
- Amortissements dérogatoires (2)	- 8 205
(1) . Dotation 2017	
. Reprise 2017	80 337
	80 337
(2) . Dotation 2017	61 827
. Reprise 2017	53 622
	- 8 205

III ENGAGEMENTS HORS BILAN**III-1 Indemnités de départ en retraite, régime de retraite supplémentaire****III-1-1 Base de calcul :**

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à l'IAS 19.

Méthode d'évaluation : L'engagement a été calculé par la méthode des Unités de Crédit Projetées.

Hypothèses d'évaluations :

- Date de l'évaluation actuarielle des engagements : 31 décembre 2017
- Taux d'actualisation : 1.50 %
- Table de mortalité homme/femme : TH00-02/TF00-02

Hypothèses catégorielles :

- Age de départ à la retraite : Taux plein
- Modalités de départ : Départ volontaire
- Taux de charges sociales Siège : 46 %
- Taux de charges sociales Magasin : 38 %
- Evolution annuelle des salaires : 3,00 %
- Durée résiduelle d'activité : 18
- Age d'entrée dans la vie active : 21 ans

III-1-2 Indemnités de départ en retraite

Ce régime définit le montant qui sera perçu par les salariés de la Société lors de leur départ à la retraite. Le montant de cette indemnité est fonction de l'ancienneté et du salaire du bénéficiaire, et sous condition de présence dans les effectifs au moment où il quitte l'entreprise.

Le montant de l'engagement à la clôture de l'exercice s'élève à 671 526 € en 2017 contre 619 288 € en 2016.

III-2 Régime de retraite supplémentaire

Certains cadres de la Société UNDIZ bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire fermé aux nouveaux entrants depuis 2003 prévoyant le paiement d'une rente viagère dont le niveau est déterminé en fonction de l'ancienneté dans la Société et sous condition de présence dans les effectifs au moment de la liquidation de la retraite. Le régime est financé auprès d'un assureur.

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à l'IAS19.

Le montant de l'engagement à la clôture de l'exercice s'élève à 861 369 € en 2017 contre 977 083 € en 2016

III-3 Autres engagements hors bilan

	2017	2016
- Montant des loyers restants dus au titre des locations simples	29 491 001	30 654 802
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	29 491 001	30 654 802
- Nantissement en 1er ou 2ème rang en garantie du stock en dépôt chez les affiliés		
- Engagements pris auprès des banques (avals, cautions, garanties)	1 276 147	905 798
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 276 147	905 798

IV EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	38 620 958		1 590 395
	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui	4 392 000		795 129
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 235 423		765 986
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	25 510 699		4 354 623
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 880 127		429 746
	Emballages récupérables et divers			
	Immobilisations corporelles en cours	340 482		665 517
	Avances et acomptes	231 324		-231 324
	TOTAL (III)	36 590 055		6 779 677
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	1 441 331		10
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	3 282 940		-7 275
	TOTAL (IV)	4 724 271		-7 265
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	79 935 284		8 362 807
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation
		Virement	Cession	Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	194 095	946 000	39 071 258
	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui		56 867	5 130 263
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		217 766	4 783 642
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles			
	Installations générales, agencements, aménagements divers		1 173 046	28 692 276
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique		48 623	2 261 250
	Emballages récupérables et divers			
	Immobilisations corporelles en cours	264 100		741 900
	Avances et acomptes			
	TOTAL (III)	264 100	1 496 302	41 609 330
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		1 441 331	10
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			3 275 665
	TOTAL (IV)		1 441 331	3 275 675
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	458 194	3 883 634	83 956 263

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		557 204	167 422		724 627		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui	669 801	232 071	23 951	877 921		
	Installations générales, agencements	1 779 542	450 286	167 254	2 062 574		
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	13 868 168	3 363 492	1 038 455	16 193 205		
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	725 023	331 319	34 938	1 021 404		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		17 042 534	4 377 168	1 264 598	20 155 104		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		17 599 738	4 544 591	1 264 598	20 879 731		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre	58 583			51 459			7 124
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	3 154			276			2 878
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.	91			1 887			-1 797
Emball.							
CORPO.	61 827			53 622			8 205
Acquis. de titres							
TOTAL	61 827			53 622			8 205
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix	1 506 068		80 337	1 425 731
Amortissements dérogatoires	200 364	61 827	53 622	208 568
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 706 432	61 827	133 959	1 634 300
Provisions pour litige	304 230	94 875	108 936	290 168
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		1 382		1 382
Provisions pour pensions	70 148	11 309	1 677	79 780
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	114 866		5 340	109 526
TOTAL (II)	489 244	107 565	115 953	480 856
Provisions sur immobilisations incorporelles	592 079		314 507	277 572
Provisions sur immobilisations corporelles	75 200	63 300		138 500
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	5 557 425	5 393 034	5 557 425	5 393 034
Provisions sur comptes clients	29 055	4 227		33 282
Autres provisions pour dépréciations	17 903	2 818	17 903	2 818
TOTAL (III)	6 271 662	5 463 379	5 889 835	5 845 206
TOTAL GENERAL (I + II + III)	8 467 338	5 632 771	6 139 747	7 960 362
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 409 244	5 584 651	
Dont dotations et reprises financières		2 069		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		220 002	553 640	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières				3 275 665		3 275 665
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				3 275 665		3 275 665
Clients douteux ou litigieux				5 741	5 741	
Autres créances clients				4 317 037	4 317 037	
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés				10 747	10 747	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				460	460	
Impôts sur les bénéfices						
Etat et autres				4 086 911	4 086 911	
collectivités publiques				1 301 960	1 301 960	
Autres impôts						
Etat - divers						
Groupes et associés				763 769	763 769	
Débiteurs divers				2 004 580	2 004 580	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				12 491 204	12 491 204	
Charges constatées d'avance				5 155 500	5 155 500	
TOTAL DES CREANCES				20 922 370	17 646 705	3 275 665
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			18 534	18 534		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			85 378	85 378		
Fournisseurs et comptes rattachés			52 014 313	52 014 313		
Personnel et comptes rattachés			2 912 467	2 912 467		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			2 602 663	2 602 663		
Impôts sur les bénéfices						
Etat et autres collectivités publiques			2 888 655	2 888 655		
Obligations cautionnées						
Autres impôts			1 352 454	1 352 454		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			700 628	700 628		
Groupes et associés			45 922 441	45 922 441		
Autres dettes			4 403 320	4 403 320		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			112 900 854	112 900 854		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
ETAM FINANCES	110	- 352 380	9.09	10	10			378 715	-861 788	
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL				10	10					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 14 MAI 2018

Procès-verbal des délibérations

Le 14 mai 2018, à 09 heures,

Les actionnaires de la société UNDIZ (la "Société"), société par actions simplifiée au capital de 476 080 € divisé en 47 608 actions de 10 € de nominal chacune, dont le siège social est 6, rue Castérès 92110 Clichy, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 478 356 116, se sont réunis audit siège.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Laurent MILCHIOR, en sa qualité de président de la Société (le "Président").

Monsieur Frédéric de CASTRO est désigné comme secrétaire de séance.

Le commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est absent et excusé.

La feuille de présence permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des actions ayant le droit de vote.

L'assemblée générale, réunissant plus du quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée les documents suivants :

- une copie de la lettre de convocation des actionnaires,
- une copie de la lettre adressée au commissaire aux comptes,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- le rapport spécial du Président sur les opérations de souscription ou d'achat d'actions,
- le rapport spécial du Président sur les opérations d'attribution d'actions gratuites,
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Le Président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et sur les conventions réglementées,
- Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Affectation du résultat,
- Renouvellement de Monsieur Sylvain BLANC dans les fonctions de Directeur Général Délégué,
- Pouvoirs aux fins des formalités légales.

Le Président déclare la discussion ouverte et il met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice 2017 – Quitus au Président

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, se soldant par une perte de 2 388 449,88 euros, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts soit la somme 63 211 euros, ainsi que le montant de l'impôt correspondant, qui s'élève à 21 764 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION **Affectation du résultat**

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit les sommes distribuables déterminées ci-après :

1) ORIGINE DU RESULTAT A AFFECTER

Report à nouveau antérieur	1 572 752,28 €
Résultat de l'exercice 2017	-2 388 449,88 €
Bénéfice distribuable	-815 697,60 €

2) AFFECTATION

Report à nouveau	-815 697,60 €
	-815 697,60 €

L'assemblée générale constate qu'il y a eu :

- une distribution de dividende de 2 746 020 € au titre de l'exercice 2014,
- une distribution de dividende de 5 157 144 € au titre de l'exercice 2015 et,
- une distribution de dividende de 5 343 045,84 € au titre de l'exercice 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

Renouvellement de Monsieur Sylvain BLANC dans les fonctions de Directeur Général Délégué

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Sylvain BLANC pour la durée d'une année, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de la décision de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Monsieur Sylvain BLANC, qui accepte ce mandat, aura en charge la gestion courante de la Société, à l'exclusion de tous actes de disposition.

L'assemblée générale décide que Monsieur Sylvain BLANC ne sera pas rémunéré pour l'exercice de ses fonctions de Directeur Général Délégué et sera remboursé de ses frais de déplacement et de représentation raisonnablement engagés dans l'intérêt de la Société, sur présentation de justificatifs.

Monsieur Sylvain BLANC déclare qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION **Pouvoirs aux fins de formalités légales**

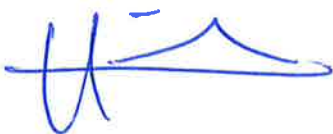
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités nécessaires, notamment de dépôt.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les membres du bureau et les actionnaires.



Monsieur Laurent MILCHIOR
Le Président de séance



Monsieur Frédéric de CASTRO
Secrétaire de séance



Monsieur Sylvain BLANC
Directeur Général Délégué
(*)

(*) Signature est précédée de la mention « bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué »

UNDIZ
Société par actions simplifiée au capital de 476 080 Euros
Siège social : 6, rue Castérès 92110 Clichy
478 356 116 RCS NANTERRE

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 MAI 2018**

Messieurs les associés,

Le présent rapport a été établi conformément à la loi et aux statuts, afin de vous présenter la situation de la société UNDIZ (la "Société") durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2017

Le chiffre d'affaires en France de la Société a baissé de 4.5% sur base comparable.

La fréquentation des magasins a baissé de 1.4%, le taux de transformation a baissé de 0.2 pt et le panier moyen a baissé de 1.4%.

Le site internet undiz.com a très fortement augmenté son activité.

L'activité franchisé export a fortement progressée notamment en Russie et dans les DOM-TOM.

La Société a poursuivi le déploiement de son concept de magasin innovant appelé « Undiz Machine » implanté sur 5 emplacements en France.

Au cours de l'exercice 2017, UNDIZ SAS a cédé l'intégralité de ses participations détenues dans les sociétés 1.2.3. SAS et Etam Lingerie SA afin notamment de « déboucler » les participations croisées détenues par ces sociétés, de la manière suivante :

- UNDIZ SAS a cédé 100% de ses 1 650 actions détenues dans 1.2.3. SAS en faveur de la société Etam Développement SCA pour une valeur de 114 746 €, l'opération a dégagée une moins value comptable de 373 575 €,
- UNDIZ SAS a cédé 100% de ses 6 079 actions détenues dans Etam Lingerie SA en faveur de la société Etam Développement SCA pour une valeur de 649 023 €, l'opération a dégagée une moins value comptable de 303 977 €.

ACTIVITE ET RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

En million d'€	2017	en % du CA	2016	en % du CA	Var. en %
Chiffre d'affaires	195,47	100%	180,94	100%	8,0%
Marge Brute	114,79	58,7%	106,54	58,9%	7,7%
Charges d'exploitation	- 116,17	-59,4%	- 97,69	-54,0%	18,9%
<i>dont</i>					
- Autres achats et charges externes	- 66,65	-34,1%	- 51,39	-28,4%	29,7%
- Charges de personnel	- 29,91	-15,3%	- 27,39	-15,1%	9,2%
- Dotations/reprises nettes sur immobilisations	- 4,54	-2,3%	- 4,18	-2,3%	8,8%
- Dotations/reprises nettes dépréciation actifs circulants	0,16	0,1%	1,19	-0,7%	NA
- Dotations/reprises nettes provisions risques et charges	0,01	0,0%	0,02	0,0%	NA
Résultat d'Exploitation	- 1,38	-0,7%	8,85	4,9%	-115,5%
Résultat Financier	- 0,66	-0,3%	- 0,92	-0,5%	-28,0%
<i>dont</i>					
-Produit d'escompte fournisseurs	-	0,0%	-	0,0%	NA
- Intérêts financiers nets facturés par ETAM FINANCES et ETAM DEVELOPPEMENT	- 0,88	-0,4%	- 0,96	-0,5%	-8,1%
Résultat Courant	- 2,04	-1,0%	7,94	4,4%	-125,7%
Résultat Exceptionnel	- 1,03	-0,5%	- 0,35	-0,2%	192,0%
<i>dont</i>					
- Résultat net sur cessions des actifs immobilisés	- 1,15		- 0,74		NA
- Provision pour hausse des prix	0,08		0,08		NA
- Dotations/reprises de provisions des actifs immobilisés	0,25		0,49		NA
- Dotations/reprises aux amortissements dérogatoires	- 0,01		0,01		NA
- Charges et dotations/reprises de provisions pour litiges commerciaux	- 0,00		- 0,02		NA
- Charges et dotations/reprises de provisions pour litiges locatifs	-		-		NA
- Charges et dotations/reprises de provisions litiges salariaux et organismes sociaux	0,02		0,10		NA
- Restructuration parc magasin	-		-		NA
- Divers	- 0,08		- 0,03		NA
- Résultat sur opérations d'apports partiels d'actifs	-		- 0,00		NA
- Subvention accordées	- 0,15		- 0,02		
Impôt	0,81	0,4%	- 1,03	-0,6%	-178,0%
Participation - Intéressement	- 0,13	-0,1%	- 0,58	-0,3%	-78,5%
Résultat Net	- 2,39	-1,2%	5,97	3,3%	-140,0%

Si les comptes reçoivent votre approbation, nous vous proposerons d'affecter le résultat de la façon suivante :

1) ORIGINE DU RESULTAT A AFFECTER

Report à nouveau antérieur	1 572 752,28 €
Résultat de l'exercice 2017	-2 388 449,88 €
Bénéfice distribuable	-815 697,60 €

2) AFFECTATION

Report à nouveau	-815 697,60 €
	-815 697,60 €

INVESTISSEMENTS ET ENDETTEMENT

en €	2017	2016
Investissements		
Investissements nets	6 436 844	11 283 148
Trésorerie		
Endettement net	(42 830 088)	(37 465 103)

Le commissaire aux comptes fournira les indications complémentaires concernant les comptes.

PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2018, la Société va :

- Poursuivre son plan de développement en France sur des emplacements permettant un chiffre d'affaires unitaire TTC supérieur ou égal à un million d'euros,
- Déployer son concept "Undiz Machine" sur des emplacements de plus petite taille mais à forte fréquentation,
- Poursuivre la digitalisation de la marque,
- Renforcer sa présence et ses structures à l'international.

INFORMATIONS DIVERSES

Nous vous informons qu'à la date du 31 décembre 2017, le capital de la Société s'élevait à 476 080 €, soit 47 608 actions d'une valeur nominale de 10 € et était détenu comme suit :

- la société ETAM DEVELOPPEMENT : 70,52%,
- la société 1.2.3 : 19,15%,
- la société ETAM PRET A PORTER : 0,68%,
- la société ETAM LINGERIE : 9,65%.

En vertu de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes versés au cours de trois derniers exercices :

- 2.746.020 € versés au titre de l'exercice 2014,
- 5 157 144 € versés au titre de l'exercice 2015 et,
- 5 343 045,84 € versés au titre de l'exercice 2016,
- Compte tenu de l'importance des montants inscrit aux postes prime d'émission, de fusion, d'apport" et "report à nouveaux" inscrits au passif de son bilan arrêté au 30 juin 2017, la Société a distribué à titre exceptionnel des dividendes en numéraire d'un montant total de 12 500 000 € à ses actionnaires en date du 29 décembre 2017.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver le montant global des dépenses et charges non déductibles, qui s'élève à 63 211 € ainsi que la part d'impôt sur les sociétés, majoré des contributions additionnelles, générée par ces dépenses et charges non déductibles, qui s'élève à 21 764 €.

Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) accordé à la Société durant l'exercice (1 135 331 €), a participé au financement des investissements d'exploitation.

PRISES DE PARTICIPATION REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2017

Nous vous informons qu'aucune prise de participation n'a été réalisée au cours de l'exercice 2017.

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

La Société a continué à engager des frais de collection au cours de l'exercice 2017.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport.

DELAIS DE PAIEMENTS

Nous vous présentons la synthèse des factures de nos fournisseurs et de nos clients non réglées au 31 décembre 2017, et dont le terme est échu et ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice. Le tableau ci-après est établi conformément au modèle fixé par l'arrêté du 20 mars 2017 et en vertu de l'article D.441-4 du Code de commerce.

	Article D. 441. 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441. 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)

(A) Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées	22						1298	773						16525
Montant total des factures concernées HT	1 560 409	1 450 457	3 501 602	4 123 099	2 855 611	11 930 769	- 76 890	2 311 677	540 874	917 430	591 849			4 361 829
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	1,08%	1,00%	2,42%	2,85%	1,97%	8,24%								
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							-0,04%	1,18%	0,28%	0,47%	0,30%			2,23%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

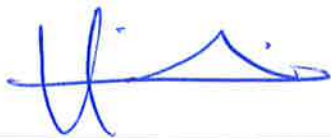
Montant total des factures concernées HT	26 984 031													
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	18,64%						0,00%							

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code du Commerce)

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	- comptant - 30 jours date de facture - 45 jours fin de mois - 30 jours fin de mois 4% escompte - 30 jours fin de mois 5% escompte - 55 jours fin de mois - 60 jours date de facture - 90 jours fin de mois	- comptant - 8 jours date de facture - 7 jours date de facture - 30 jours fin de mois - 60 jours fin de mois - 90 jours fin de mois
---	--	--

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le texte des résolutions que nous vous proposons en annexe du présent rapport.

Clichy, le 27 avril 2018



Le Président
Monsieur Laurent MILCHIOR



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

UNDIZ S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2017

UNDIZ S.A.S.

6 rue Castérès – 92110 Clichy

Ce rapport contient 21 pages

Référence : HC-182-008



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

UNDIZ S.A.S.

Siège social : 6 rue Castérès – 92110 Clichy
Capital social : € 476 080

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'Assemblée générale de la société UNDIZ S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UNDIZ S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons

pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 59 384 785 euros, sont dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes II-1-2 et II-1-3 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations établies par la direction opérationnelle de la société et à revoir les calculs effectués par la société.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 avril 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Hervé Chopin
Associé

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 033 059	724 627	308 432	430 040
Fonds commercial	37 779 278	277 572	37 501 706	36 285 199
Autres immobilisations incorporelles	49 560		49 560	
Avances sur immobilisations incorporelles	209 360		209 360	756 436
TOTAL immobilisations incorporelles	39 071 258	1 002 199	38 069 059	37 471 675
Terrains				
Constructions	9 913 905	2 940 495	6 973 410	6 178 080
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	30 953 525	17 353 109	13 600 416	12 722 434
Immobilisations en cours	741 900		741 900	340 482
Avances et acomptes				231 324
TOTAL immobilisations corporelles	41 609 330	20 293 604	21 315 726	19 472 320
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	10		10	1 441 331
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 275 665		3 275 665	3 282 940
TOTAL immobilisations financières	3 275 675		3 275 675	4 724 271
Total Actif Immobilisé (II)	83 956 263	21 295 803	62 660 460	61 668 268
Matières premières, approvisionnements	913		913	2 256
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	37 128 910	5 393 034	31 735 876	33 970 593
TOTAL Stock	37 129 823	5 393 034	31 736 789	33 972 849
Avances et acomptes versés sur commandes	375 926		375 926	224 735
Clients et comptes rattachés	4 322 778	33 282	4 289 496	3 339 932
Autres créances	8 168 426	2 818	8 165 609	7 052 252
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	12 491 204	36 100	12 455 104	10 392 184
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	2 347 118		2 347 118	1 410 358
TOTAL Disponibilités	2 347 118		2 347 118	1 410 358
Charges constatées d'avance	5 155 500		5 155 500	5 370 246
TOTAL Actif circulant (III)	57 499 572	5 429 134	52 070 438	51 370 373
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)	1 382		1 382	
Total Général (I à VI)	141 457 217	26 724 937	114 732 280	113 038 642

Bilan passif

BILAN-PASSIF	2017	2016
Capital social ou individuel (dont versé : 476 080)	476 080	476 080
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0	8 293 408
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	48 453	48 453
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	48 453	48 453
Report à nouveau	1 572 752	5 156 688
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 388 450	5 965 701
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 634 300	1 706 431
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 343 136	21 646 763
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	401 076	419 096
Provisions pour charges	79 780	70 147
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	480 856	489 244
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 534	16 280
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	35 605 693	40 653 153
TOTAL Dettes financières	35 624 227	40 669 433
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 434	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 014 313	36 155 204
Dettes fiscales et sociales	9 756 239	9 924 327
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	700 628	852 976
Autres dettes	14 805 447	3 299 231
TOTAL Dettes d'exploitation	77 284 061	50 231 738
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	112 908 288	90 901 173
Ecart de conversion passif		1 461
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	114 732 280	113 038 642

Compte de résultat

Compte de résultat	2017			2016
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	178 463 939	12 978 007	191 441 946	178 559 501
Production vendue biens				
Production vendue services	1 763 970	2 267 233	4 031 203	2 375 986
Chiffres d'affaires nets	180 227 909	15 245 239	195 473 149	180 935 488
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5 587 675	4 449 183
Autres produits			112 118	111 268
Total des produits d'exploitation (I)			201 172 942	185 495 941
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			77 428 354	76 714 700
Variation de stock (marchandises)			2 398 688	-3 144 361
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			850 468	816 119
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 763	4 354
Autres achats et charges externes			66 649 719	51 392 745
Impôts, taxes et versements assimilés			2 912 376	2 768 654
Salaires et traitements			21 530 422	19 614 910
Charges sociales			8 374 890	7 775 990
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	4 544 591	4 175 174
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		5 398 622	5 585 192
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		10 622	71 300
Autres charges			12 447 668	10 866 209
Total des charges d'exploitation (II)			202 548 183	176 640 992
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-1 375 241	8 854 948
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			225 802	53 920
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			922	357
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				9 246
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			226 724	63 525
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 069	978
Intérêts et charges assimilées			886 188	974 152
Différences négatives de change				7 784
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			888 257	982 915
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-661 533	-919 389
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 036 774	7 935 559

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	78 403	1 145 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 453 769	135 476
Reprises sur provisions et transferts de charges	553 640	907 082
Total des produits exceptionnels (VII)	2 085 812	2 187 559
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	258 129	154 229
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 639 026	2 013 370
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	220 002	373 153
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 117 156	2 540 753
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-1 031 343	-353 194
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	125 560	584 340
Impôts sur les bénéfices	-805 227	1 032 323
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	203 485 478	187 747 025
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	205 873 928	181 781 324
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-2 388 450	5 965 701

**ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS
AU 31 DECEMBRE 2017**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC n°2015-06 et 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologués par arrêtés ministériels du 8 septembre 2014, 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016 relatifs au Plan Comptable Général.

La société applique depuis le 01 janvier 2017 les dispositions relatives aux instruments financiers à termes et aux options de couvertures en conformité avec le règlement ANC n° 2015-05. Ce changement de méthode est sans effets significatifs pour la société.

Les informations ci-après constituent l'Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont le total est de 114.732 milliers d'euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 2.388 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

I FAITS CARACTERISTIQUES

Au cours de l'exercice 2017, UNDIZ SAS a cédé l'intégralité de ses participations détenues dans les sociétés 1.2.3. SAS et Etam Lingerie SA afin notamment de « déboucler » les participations croisées détenues par ces sociétés, de la manière suivante :

- UNDIZ SAS a cédé 100% de ses 1 650 actions détenues dans 1.2.3. SAS en faveur de la société Etam Développement SCA pour une valeur de 114 746 €, l'opération a dégagée une moins value comptable de 373 575 €.
- UNDIZ SAS a cédé 100% de ses 16 292 actions détenues dans Etam Lingerie SA en faveur de la société Etam Développement SCA pour une valeur de 649 023 €, l'opération a dégagée une moins value comptable de 303 977 €.

La Société a distribué à titre exceptionnel des dividendes en numéraire d'un montant total de 12 500 000 € à ses actionnaires en date du 29 décembre 2017.

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Tous les tableaux de cette annexe sont exprimés en Euro sauf indication contraire.

Les principales règles d'évaluation sont les suivantes :

II-1 Notes concernant le bilan***II-1-1 Immobilisations : Options comptables***

a) Coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles (droits de mutations, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition) : la société UNDIZ a opté pour leur comptabilisation en charges.

b) Les coûts d'emprunts sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

c) Décomposition des actifs : les constructions et agencements des constructions font l'objet d'une décomposition.

Décomposition des constructions propres et sur sol d'autrui :

- Structures et ouvrages assimilés
- Couverture, étanchéité
- Ascenseurs, escalators
- Electricité comptage

Décomposition des agencements des constructions propres et sur sol d'autrui :

- Climatisation, chauffage
- Réseau incendie et sécurité
- Equipement des réserves

d) Amortissements dérogatoires : depuis le 1^{er} janvier 2005, les biens amortissables sont amortis selon leur durée d'utilisation. Un amortissement dérogatoire vient compléter l'amortissement comptable afin de prendre en compte, d'un point de vue fiscal, la durée d'usage.

II-1-2 Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce et les droits au bail qui figurent à l'actif à leur coût d'acquisition ne sont pas amortis. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée par la direction du Développement de la société selon des méthodes couramment utilisées par la profession et faisant référence aux valeurs locatives au m² pondérées, publiées régulièrement par différentes revues spécialisées. Compte tenu des possibles fluctuations du marché, ces évaluations sont effectuées annuellement. Des expertises externes sont effectuées par sondage pour s'assurer de la fiabilité des méthodes utilisées. Des critères de rentabilité tels que les cash-flows peuvent être également pris en compte pour l'évaluation de la valeur d'inventaire.

Les logiciels informatiques sont amortis en linéaire sur une durée allant de 3 à 7 ans.

II-1-3 Immobilisations corporelles

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée de vie prévue, en mode linéaire.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Constructions (Magasins)		Agencements des constructions (Autres)	
Structures et ouvrages assimilés	33 ans	Climatisation, chauffage	10 à 15 ans
Couverture, étanchéité	20 ans	Réseau incendie, sécurité	10 à 15 ans
Ascenseurs, escalators	15 ans	Equipelement des réserves	10 à 15 ans
Electricité comptage	15 ans		
Constructions (Autres)		Agencements divers et aménagements	6 à 10 ans
Structures et ouvrages assimilés	25 à 50 ans	Installations techniques - Mat et out.	5 à 10 ans
Couverture, étanchéité	20 ans	Matériel de protection et sécurité	10 ans
Ascenseurs, escalators	15 ans	Matériel de bureau	3 à 5 ans
Electricité comptage	20 ans	Matériel informatique	3 à 7 ans
Agencements des constructions (Magasins)		Mobilier de bureau	6 à 10 ans
Climatisation, chauffage	10 ans		
Réseau incendie, sécurité	10 ans		
Equipelement des réserves	10 ans		

Un amortissement ou une dépréciation exceptionnel(le), de tout ou partie des immobilisations d'un magasin, est constaté(e) en cas de perte de valeur ou de modification de durée d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

Afin de déterminer la valeur d'utilité d'un actif, la société s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs avant impôt générés par l'actif sur une période de sept ans (la durée d'amortissement des agencements est de 6,2/3ans). Les flux de trésorerie au-delà de la cinquième année sont calculés en appliquant un taux de croissance stable ou décroissant aux flux de la cinquième année. Les flux de trésorerie estimés sont actualisés en prenant des taux du marché long terme avant impôt qui reflètent les estimations de la société de la valeur temps, de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur recouvrable est estimée par magasin.

II-1-4 Immobilisations financières

Les titres sont évalués à leur valeur historique hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de la situation de l'actif net et des perspectives d'évolution économique de la filiale. Pour les filiales consolidées, la valeur d'inventaire est généralement fondée sur la quote-part d'actif net retraité conformément aux principes comptables du groupe.

Les dépôts de garantie versés aux propriétaires au titre de loyer d'avance figurent à l'actif en autres immobilisations financières. Si leur recouvrement s'avère douteux, une provision pour dépréciation est constatée.

II-1-5 Stocks

Les stocks de matières sont évalués au prix d'achat majoré des frais accessoires et diminués de l'escompte fournisseurs.

Le coût des stocks de produits fabriqués est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il inclut tous les coûts directs y compris les coûts logistiques jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins et les escomptes reçus des fournisseurs.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute.

II-1-6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

La méthode utilisée pour la dépréciation des créances est la suivante :

- dépréciation à 100% pour toute créance identifiée comme douteuse pour la partie non couverte par la garantie bancaire,
- dépréciation à 100% des créances diverses avec une antériorité supérieure à 1 an,
- dépréciation à 50% des créances franchisés considérées à risque par les départements financiers et exports.

II-1-7 Charges à payer, produits à recevoir

II-1-7-1 Charges à payer

Les charges à payer sont constituées comme suit :

Rubriques	Montants en €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 480 897 €
Dettes fiscales et sociales	3 832 221 €
Autres dettes	4 417 464 €
Intérêts courus	18 534 €
Total	36 749 116 €

II-1-7-2 Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont constitués comme suit :

Rubriques	Montants en €
Créances client et comptes rattachés	14 981 €
Créances fiscales et sociales	1 301 960 €
Autres créances	854 717 €
Total	2 171 658 €

II-1-7 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont constituées par :

- des provisions pour hausse des prix
- des amortissements dérogatoires

D'un point de vue fiscal, la société a décidé d'appliquer un amortissement sur la durée d'usage. Lorsque la durée d'usage est inférieure à la durée d'utilité, un amortissement dérogatoire vient compléter l'amortissement comptable. Dans le cas contraire, la déductibilité fiscale de l'amortissement comptable sera égale à l'annuité calculée sur la durée d'usage.

II-1-8 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. En fin d'exercice, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan en écart de conversion. La perte de change latente est provisionnée.

II-1-9 Trésorerie

Dans le cadre de la restructuration juridique réalisée au cours de l'année 2005, il a également été constitué une société centralisatrice de la trésorerie française et des financements du Groupe, Etam Finances SNC. UNDIZ est associée et donc adhérente à la convention de trésorerie signée en conséquence. Cette centrale de trésorerie est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2005, date à laquelle elle porte désormais tous les financements logés précédemment chez Etam SAS.

II-1-10 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont évaluées au prix d'achat ou au prix du marché du dernier mois, si ce dernier est inférieur. Pour les titres non cotés, si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constatée.

II-1-11 Charges constatées d'avance

Les « droits d'entrée » versés lors des ouvertures de magasins et présentant un caractère de supplément de loyer, sont « amortis » en linéaire sur la durée des baux.

Les charges constatées d'avance comprennent essentiellement :

Loyers :	4 008 106 €
Droits d'entrée :	915 575 €
Autres :	231 819 €

II-1-12 Provisions pour risques et charges

Toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie équivalente fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision, conformément au règlement n° 2000-06 du Comité de Règlementation Comptable relatif aux passifs.

II-1-13 Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2016	Affectation des résultats	Mouvements sur prov. réglementées	Réduction capital	Augmentation capital	31/12/2017
Capital	476 080					476 080
Prime d'émission / d'apports	8 293 408	- 8 293 408				48 453
Réserve légale	48 453					
Autres réserves						1 572 752
Report à nouveau	5 156 688	- 3 583 936				
Acompte sur dividendes						
Dividendes		17 843 045				
Résultat de l'exercice	5 965 701	-5 965 701				-2 388 450
Amortissements dérogatoires	200 363		8 205			208 568
Pro. pour hausse des prix	1 506 068		-80 337			1 425 731
TOTAL	21 646 763	-	-72 132			1 343 134

Le capital social est composé de 47 608 actions d'une valeur nominale de 10 €.

II-2 Notes concernant le compte de résultat**II-2-1 Chiffre d'affaires**

Les ventes de marchandises sont principalement constituées de ventes d'articles de prêt-à porter :

- a) directement à nos clientes par l'intermédiaire :
- de nos magasins « maison »
 - des magasins affiliés

- b) aux autres sociétés du groupe

Le chiffre d'affaires de ventes d'articles est constaté lors de la sortie des stocks de la Société.

Les prestations de services sont principalement constituées de :

- a) refacturations de prestations de services rendues à nos partenaires franchisés et affiliés
b) refacturation de prestations de services rendues aux autres sociétés du groupe.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange des biens et services rendus, hors taxes, nette des rabais et remises. Les ristournes accordées, dans le cadre :

- a) des soldes,
b) des promotions
c) et autres,

Sont également comptabilisées en déduction du chiffre d'affaires simultanément à la reconnaissance des ventes. Les prestations de services sont comptabilisées lorsque le service est rendu.

	2017	2016
Ventes de marchandises	191 441 946	178 559 501
France	178 463 939	169 464 496
Export	12 978 007	9 095 005
Production de services	4 031 203	2 375 986
France	1 763 970	1 317 285
Export	2 267 233	1 058 700
Total Chiffres d'affaires net	195 473 149	180 935 488

II-2-2 Résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant se rattachant aux activités ordinaires de la société sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de :

Détail	Montants
Amortissements dérogatoires	8 205 €
Autres produits et charges	77 385 €
Dotations aux provisions sur actifs incorporels et corporels	63 300 €
Indemnités d'évictions	-14 000 €
Litiges commerciaux	468 €
Litiges pers.et org sociaux	-23 453 €
Produits de cessions des actifs	-690 000 €
Produits de cessions des actifs financiers	-763 769 €
Provisions pour hausse de prix	-80 337 €
Reprises de provisions sur actifs incorporels et corporels	-314 507 €
Subventions accordées	149 026 €
Valeurs nettes comptables des sorties d'actifs	1 177 704 €
Valeurs nettes comptables des sorties d'actifs financiers	1 441 321 €
Total général	1 031 343 €

II-2-3 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	- 2 036 774	0
Résultat exceptionnel (hors participation)	- 1 031 343	0
Résultat comptable	- 3 068 177	0
Crédit d'impôt compétitivité		- 1 135 331
Retenue à la source		0
Impôts sur exercice antérieur		330 104
	Impôt net	- 805 227

II-2-5 Crédit Impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le C.I.C.E. est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés, et a participé aux financements des investissements d'exploitation.

II-2-6 Médailles du travail

Elles sont provisionnées dans les comptes sociaux.

Méthode d'évaluation : L'engagement a été calculé par la méthode des Unités de Crédit Projetées.

Hypothèses d'évaluations :

- Date de l'évaluation actuarielle des engagements : 31 décembre 2017
- Taux d'actualisation : 1.50 %
- Table de mortalité homme/femme : TH00-02/TF00-02

Hypothèses catégorielles :

- Age de départ à la retraite : Taux plein
- Modalités de départ : Départ volontaire
- Taux de charges sociales Siège : 46 %
- Taux de charges sociales Magasin : 38 %
- Evolution annuelle des salaires : 3,00 %
- Durée résiduelle d'activité : 18
- Age d'entrée dans la vie active : 21 ans

II-3 Autres informations**II-3-1 Exemption de consolidation**

Néant.

II-3-3 Identité de la société mère consolidante

La société mère consolidante est :
 ETAM DEVELOPPEMENT
 Société en Commandite par Actions
 78 rue de Rivoli 75004 Paris
 N° SIRET 30838203500043
 Au capital social de : 10 961 739 €

II-3-4 Intégration fiscale

UNDIZ a opté pour le régime d'intégration fiscale prévu à l'article 223A du Code Général des impôts au 1^{er} janvier 2004. ETAM DEVELOPPEMENT est la société tête de groupe.
 Les économies d'impôt liées aux déficits réalisés par les sociétés du groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme gain immédiat de l'exercice. Au titre des exercices où les filiales redeviennent bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

II-3-5 Effectifs moyens à la clôture de l'exercice

	2017	2016
Employé	514	474
Agent de maîtrise	124	113
Cadre	93	68
TOTAL	731	655

II-3-6 Situation fiscale différée et latente

	Montant
ACCROISSEMENTS	
PROVISIONS REGLEMENTEES	
- amortissements dérogatoires	1 425 731
- provisions pour hausse des prix	208 568
- provisions pour fluctuation des cours	
AUTRES	
- Ecart de conversion actif	
- Divers provisions pour risques	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	1 634 199
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	
- pour congés payés	-
- participation des salariés	690 527
- contribution sociale de solidarité	
AUTRES :	
- Divers provisions pour risques	606 848
- Ecart de conversion passif	
- Provision pour perte de change latente	
- Intérêts excédentaires	
- Amortissements économiques excédentaires	373 773
TOTAL DES ALLEGEMENTS	1 671 148

II-3-7 Incidence des situations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice 2017	- 2 388 450
Impôts sur les bénéfices	-805 227
Résultat avant impôt	- 3 193 677
Variation des provisions réglementées :	
- Provisions pour hausse des prix (1)	80 337
- Provisions pour fluctuations des cours	
- Amortissements dérogatoires (2)	- 8 205
(1) . Dotation 2017	80 337
. Reprise 2017	80 337
(2) . Dotation 2017	61 827
. Reprise 2017	53 622
	- 8 205

III ENGAGEMENTS HORS BILAN**III-1 Indemnités de départ en retraite, régime de retraite supplémentaire****III-1-1 Base de calcul :**

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à l'IAS 19.

Méthode d'évaluation : L'engagement a été calculé par la méthode des Unités de Crédit Projetées.

Hypothèses d'évaluations :

- Date de l'évaluation actuarielle des engagements : 31 décembre 2017
- Taux d'actualisation : 1.50 %
- Table de mortalité homme/femme : TH00-02/TF00-02

Hypothèses catégorielles :

- Age de départ à la retraite : Taux plein
- Modalités de départ : Départ volontaire
- Taux de charges sociales Siège : 46 %
- Taux de charges sociales Magasin : 38 %
- Evolution annuelle des salaires : 3,00 %
- Durée résiduelle d'activité : 18
- Age d'entrée dans la vie active : 21 ans

III-1-2 Indemnités de départ en retraite

Ce régime définit le montant qui sera perçu par les salariés de la Société lors de leur départ à la retraite. Le montant de cette indemnité est fonction de l'ancienneté et du salaire du bénéficiaire, et sous condition de présence dans les effectifs au moment où il quitte l'entreprise.

Le montant de l'engagement à la clôture de l'exercice s'élève à 671 526 € en 2017 contre 619 288 € en 2016.

III-2 Régime de retraite supplémentaire

Certains cadres de la Société UNDIZ bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire fermé aux nouveaux entrants depuis 2003 prévoyant le paiement d'une rente viagère dont le niveau est déterminé en fonction de l'ancienneté dans la Société et sous condition de présence dans les effectifs au moment de la liquidation de la retraite. Le régime est financé auprès d'un assureur.

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à l'IAS19.

Le montant de l'engagement à la clôture de l'exercice s'élève à 861 369 € en 2017 contre 977 083 € en 2016

III-3 Autres engagements hors bilan

	2017	2016
- Montant des loyers restants dus au titre des locations simples	29 491 001	30 654 802
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	29 491 001	30 654 802
- Nantissement en 1er ou 2ème rang en garantie du stock en dépôt chez les affiliés		
- Engagements pris auprès des banques (avals, cautions, garanties)	1 276 147	905 798
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 276 147	905 798

IV EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Immobilisations

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
		Frais d'établissement et de développement (I)			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	38 620 958		1 590 395
		Terrains			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		4 392 000		795 129
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		4 235 423		765 986
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		25 510 699		4 354 623
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		1 880 127		429 746
	Emballages récupérables et divers				
		Immobilisations corporelles en cours	340 482		665 517
		Avances et acomptes	231 324		-231 324
		TOTAL (III)	36 590 055		6 779 677
		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations	1 441 331		10
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières	3 282 940		-7 275
		TOTAL (IV)	4 724 271		-7 265
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	79 935 284		8 362 807
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
		Frais d'établissement et de développement (I)			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	194 095	946 000	39 071 258
		Terrains			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui			56 867	5 130 263
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			217 766	4 783 642
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			1 173 046	28 692 276
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			48 623	2 261 250
	Emballages récupérables et divers				
		Immobilisations corporelles en cours	264 100		741 900
		Avances et acomptes			
		TOTAL (III)	264 100	1 496 302	41 609 330
		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations		1 441 331	10
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			3 275 665
		TOTAL (IV)		1 441 331	3 275 675
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	458 194	3 883 634	83 956 263

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		557 204	167 422		724 627	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui	669 801	232 071	23 951	877 921	
	Installations générales, agencements	1 779 542	450 286	167 254	2 062 574	
Installations techniques, matériels et outillages						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	13 868 168	3 363 492	1 038 455	16 193 205	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	725 023	331 319	34 938	1 021 404	
	Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		17 042 534	4 377 168	1 264 598	20 155 104	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		17 599 738	4 544 591	1 264 598	20 879 731	

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui	58 583			51 459			7 124
Install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.	3 154			276			2 878
M.Transport							
Mat bureau.	91			1 887			-1 797
Emball.							
CORPO.	61 827			53 622			8 205
Acquis. de titres							
TOTAL	61 827			53 622			8 205

Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix	1 506 068		80 337	1 425 731
Amortissements dérogatoires	200 364	61 827	53 622	208 568
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 706 432	61 827	133 959	1 634 300
Provisions pour litige	304 230	94 875	108 936	290 168
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		1 382		1 382
Provisions pour pensions	70 148	11 309	1 677	79 780
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	114 866		5 340	109 526
TOTAL (II)	489 244	107 565	115 953	480 856
Provisions sur immobilisations incorporelles	592 079		314 507	277 572
Provisions sur immobilisations corporelles	75 200	63 300		138 500
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	5 557 425	5 393 034	5 557 425	5 393 034
Provisions sur comptes clients	29 055	4 227		33 282
Autres provisions pour dépréciations	17 903	2 818	17 903	2 818
TOTAL (III)	6 271 662	5 463 379	5 889 835	5 845 206
TOTAL GENERAL (I + II + III)	8 467 338	5 632 771	6 139 747	7 960 362
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 409 244	5 584 651	
Dont dotations et reprises financières		2 069		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		220 002	553 640	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts				3 275 665		3 275 665
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				3 275 665		3 275 665
Clients douteux ou litigieux				5 741	5 741	
Autres créances clients				4 317 037	4 317 037	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant				
Personnel et comptes rattachés				10 747	10 747	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				460	460	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			4 086 911	4 086 911	
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Autres impôts			1 301 960	1 301 960	
	Etat - divers					
Groupes et associés				763 769	763 769	
Débiteurs divers				2 004 580	2 004 580	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				12 491 204	12 491 204	
Charges constatées d'avance				5 155 500	5 155 500	
TOTAL DES CREANCES				20 922 370	17 646 705	3 275 665
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B		Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				18 534	18 534	
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers				85 378	85 378	
Fournisseurs et comptes rattachés				52 014 313	52 014 313	
Personnel et comptes rattachés				2 912 467	2 912 467	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				2 602 663	2 602 663	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		2 888 655	2 888 655		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		1 352 454	1 352 454		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				700 628	700 628	
Groupes et associés				45 922 441	45 922 441	
Autres dettes				4 403 320	4 403 320	
Dettes représentatives de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES				112 900 854	112 900 854	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés	
Emprunts remboursés en cours d'exercice					personnes physiques	

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (4)	Quote- part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividende encaissé par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
ETAM FINANCES	110	- 352 380	9.09	10	10			378 715	-861 788	
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL				10	10					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.